

Plan directeur d'aménagement des badlands de Cheltenham, Caledon (Ontario)

Première rencontre publique

Date et horaire : mardi 13 octobre 2015 à 19 h

Lieu : complexe communautaire de Caledon, salle de réception A

Participants :

- Environ 30 membres de la collectivité
- Représentants de la Fiducie du patrimoine ontarien (propriétaire); de la municipalité régionale de Peel; de la ville de Caledon; des organismes Bruce Trail Conservancy, Bruce Trail Caledon Club et Credit Valley Conservation; et de la Police provinciale de l'Ontario
- Représentants de Dillon Consulting Limited (cabinet de conseil en matière de projets)

OBJECTIF DE LA RENCONTRE

Cette première rencontre publique ouvre une série de réunions de consultation publique portant sur le Plan directeur d'aménagement des badlands de Cheltenham. Cette première rencontre publique avait pour but :

- de présenter Dillon Consulting et son équipe de conseillers, l'équipe de la Fiducie du patrimoine ontarien (FPO) et l'Équipe pour l'aménagement des badlands de Cheltenham (EABC);
- de préciser l'objet, le processus et le calendrier du Plan directeur;
- d'expliquer les récentes mesures d'aménagement du site;
- d'évoquer le sondage d'opinion publique et les tendances qui se dessinent à mi-parcours;
- de recueillir l'avis du public sur les questions d'aménagement et les possibilités d'amélioration/de mise en valeur du site des badlands de Cheltenham.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

1. Émargement – 10 min
2. Présentation (FPO/Dillon) – 30 min
3. Questions et réponses (Dillon/FPO) – 15 min
4. Discussion en petits groupes (autogestion) – 40 min
5. Compte rendu – 20 min
6. Discours de clôture – 5 min

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE

1. Début de la séance à 19 h 10

2. Présentation par la Fiducie du patrimoine ontarien et Dillon Consulting

Karla Kolti, de Dillon Consulting, était la facilitatrice de cette séance. Elle a précisé l'objectif et le format de la rencontre. Sean Fraser, de la Fiducie du patrimoine ontarien, et Caroline Marshall, de Dillon Consulting, ont assuré la présentation devant le groupe. Les points suivants ont été abordés :

- renseignements de fond sur la propriété des badlands de Cheltenham et présentation du site;
- rôle de l'Équipe pour l'aménagement des badlands de Cheltenham (EABC);
- principes directeurs;
- questions d'aménagement et mesures prises récemment pour résoudre les problèmes de sécurité sur le site;
- processus et calendrier d'étude du Plan directeur;
- tendances et résultats intermédiaires du sondage d'opinion publique en ligne (lancé au mois de septembre; clôture le 31 octobre 2015).

3. Questions et réponses

À l'issue de la présentation, le groupe a eu l'occasion de poser des questions :

- Il a été demandé si les études antérieures existantes (environnementales) seraient entièrement écartées en conséquence de l'élaboration de ce Plan directeur.
 - Le Plan directeur fera fond sur les études et rapports techniques déjà réalisés, et intégrera les renseignements qui en sont issus.
- La valeur du travail accompli à ce jour a été évoquée et la question de savoir si l'opinion publique ressortant du sondage en ligne serait prise en compte a été soulevée. Les participants souhaiteraient que les résultats du sondage pèsent en faveur de la protection de l'intégrité écologique/géologique/biologique du site.
- Il a été indiqué que la collectivité locale devrait être représentée dans l'équipe responsable de l'aménagement. Il a également été souligné que la Caledon Countryside Alliance et le Caledon Environmental Advisory Committee ne sont pas opérationnels, et qu'il n'y a donc actuellement aucune représentation communautaire au sein de l'EABC.
 - Les organismes à affiliation collective (protection des consommateurs, ZAC) sont les bienvenus et sont encouragés à prendre part au processus.
 - Sean Fraser, de la FPO, collaborera avec la ville de Caledon pour mettre à jour et coordonner le travail avec les organismes communautaires actifs dans le cadre de cette étude.
- Diverses questions ont porté sur la fragilité du paysage des badlands d'un point de vue géologique, sur sa formation et sur les raisons expliquant ce grave problème d'érosion.

- Le phénomène à l'origine des badlands, résultant de la disparition de la végétation, de l'érosion de l'horizon superficiel et de l'exposition de la formation schisteuse sous-jacente, a été décrit. En général, les badlands se forment sous des climats plus secs (semi-arides) sujets à des événements de précipitation rares, mais intenses. La disparition de la végétation (due à la surcharge des pâturages) et la moindre épaisseur des morts-terrains sur le site, associées aux forces de la nature, seraient à l'origine du paysage des badlands.
- Il a été précisé que l'équipe travaille avec un géologue de l'Université de Toronto qui étudiait déjà le site. L'analyse indique que le trafic pédestre a un impact significatif et mesurable sur l'érosion du site. Les chercheurs estiment que ce facteur pourrait représenter 10 p. 100 d'érosion supplémentaire. On a constaté un affaissement global d'environ trois mètres de la topographie des badlands depuis les années 1970, avec une érosion de 1 à 3 cm par an ces dernières années. La clôture érigée le long d'Olde Base Line Road limitera l'accès aux badlands et contribuera à protéger son paysage.
- Les participants ont fait savoir que, s'il y a toujours des voitures qui s'arrêtent et des personnes qui s'appuient contre la clôture, cette dernière semble bel et bien les empêcher de pénétrer sur le site. Ils souhaitent que cette clôture reste en place définitivement.
- Il a été souligné qu'au cours de la dernière fin de semaine d'Action de grâces, des centaines de voitures étaient malgré tout stationnées le long d'Olde Baseline Road, leurs passagers étant venus tenter d'apercevoir les badlands. Au vu de ce débit, la capacité du parc de stationnement proposé risque de ne pas suffire.
- La classification du site au sein du Réseau des parcs et espaces libres de l'escarpement du Niagara en tant que « point d'accès à l'escarpement », et non en tant que « réserve naturelle », a été mise en question. Il a été précisé que la Commission de l'escarpement du Niagara avait initialement identifié ce site comme une réserve naturelle. L'auteur de ce commentaire souhaiterait que le site soit réservé à des fins pédagogiques plutôt qu'ouvert au public.
- Une question a été posée au sujet des répercussions découlant de la fréquentation du site pour la collectivité environnante (p. ex. circulation et sécurité routière). Son auteur voulait également savoir si le Plan directeur étudierait ces répercussions.
 - Il a été précisé qu'aucune étude portant sur les répercussions pour la collectivité n'était prévue à l'heure actuelle dans le mandat d'élaboration du Plan directeur.
 - Un conseiller municipal de Caledon a indiqué que la gestion de la circulation dans la partie ouest de Caledon avait fait l'objet d'une discussion, mais qu'aucune étude officielle n'avait été lancée.
- Un participant a suggéré que les principes directeurs étaient conflictuels, en particulier celui concernant la conservation du patrimoine et celui relatif à l'accessibilité.

- Il a été expliqué que la notion d'accessibilité revêt plusieurs significations et qu'elle peut, dans ce cas, désigner l'accessibilité intellectuelle du site ou l'accès contrôlé au site, ainsi que l'inclusion des personnes handicapées. Le principe d'accessibilité n'a pas vocation à nuire à la conservation du patrimoine.
- Un participant souhaitait savoir quelles sont les normes suivies en matière de consultation et quelles mesures ont été prises par le client pour garantir l'efficacité du processus de consultation.
 - Il a été souligné que la facilitatrice est membre de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) et que le processus de consultation relatif au Plan directeur a été structuré dans le respect des meilleures pratiques. L'équipe de conseillers approfondira cette question avec la FPO.
- Un participant a fait remarquer que l'analyse de la circulation menée dans le cadre de l'étude sur le stationnement pour l'accès aux badlands de Cheltenham a eu lieu en mars, alors que ce n'est pas une période d'affluence massive. Le cas échéant, toute étude ultérieure de la circulation devrait être organisée pendant les fins de semaine des mois de septembre et d'octobre.
- Olde Baseline Road étant une artère principale dans la région, empruntée notamment par les véhicules SMU, il a été souligné que plus de 80 p. 100 de la collectivité locale est touchée par le débit routier engendré par le site. Les commerçants de la région, qui sont tributaires du taux de fréquentation, ont des intérêts opposés. Les visiteurs se rendront sur le site quoi qu'il en soit, car il s'agit d'un haut lieu provincial et local. Il pourrait être judicieux de créer un parc de stationnement plus grand (200 places, par exemple) à l'écart du site, en plus du parc de stationnement proposé (accessible).
- Un participant tenait à préciser qu'une fréquentation massive peut s'avérer positive pour Caledon. Il a été souligné que la sécurité est un problème majeur à résoudre et que le plan d'aménagement devrait viser à protéger les visiteurs en les tenant à l'écart de la route.
- Une question portait sur l'information du public concernant la pose de la clôture et sur l'existence d'une éventuelle stratégie de communication régulière sur le sujet.
 - La FPO a indiqué qu'effectivement, un communiqué de presse avait été diffusé, et qu'un avis figure sur son site Web. Le cas échéant, il est possible d'effectuer des annonces stratégiques périodiques pour veiller à l'information du public.
- Au sujet du processus d'étude, il a semblé contre-intuitif de suspendre l'élaboration du Plan directeur en attendant la décision du Bureau des audiences de la Commission de l'escarpement du Niagara (BACEN), dans la mesure où le Plan directeur devrait peser dans la balance concernant le parc de stationnement.
- Une question a été soulevée quant à la nécessité de définir une vision; ce participant s'intéressait en outre à la capacité d'accueil du site, si elle est connue. Il a également été souligné que le sondage (d'opinion publique) ne se penchait pas sur les répercussions pour la collectivité.

- L'équipe a fait remarquer qu'en dehors des problèmes liés à la circulation, le champ d'application du Plan directeur vise notamment à déterminer la capacité limite du site en lui-même (paysage des badlands et sentiers qui sillonnent le site, par exemple).
- Une question portait sur les terrains de la FPO de l'autre côté de la route, afin de savoir s'ils entraient dans le cadre du Plan directeur.
 - Il a été précisé que l'étude se restreint à la propriété des badlands de Cheltenham et que les terrains situés en dehors de ce site sortent du champ d'application.
- Il a été indiqué que le courant de circulation dans la région et les modes de déplacement sont en train d'évoluer. Parmi les divers usagers de la route figurent les automobilistes, les randonneurs, les cyclistes, les motards, etc. La présence de piétons et d'un grand nombre de personnes sur la route et traversant la route est dangereuse.
- Un participant a suggéré que la formation des badlands n'était pas le fruit de mauvaises pratiques agricoles, contrairement à la description fréquemment donnée, et a soumis des observations écrites aux conseillers à la fin de la rencontre.

4. Discussion en petits groupes

Après la séance de questions et réponses, les participants ont été invités à se réunir à leur table afin de répondre à plusieurs questions, individuellement et en groupe. Veuillez vous reporter au cahier ci-joint pour connaître les questions et les résultats. Les participants ont aussi été encouragés à utiliser des feuillets autoadhésifs, des points de couleur et des marqueurs pour identifier les enjeux et les possibilités pour le site. Chaque table devait ensuite faire un compte rendu au groupe.

5. Compte rendu

Les groupes devaient identifier les principales idées ressorties à leur table :

Table 1

- La propriété à l'est du site est à vendre : l'achat de ce terrain augmenterait la superficie vacante à disposition dans le cadre du Plan directeur.

Table 2

- La clôture de protection des badlands doit rester en place.
- La construction de commodités, le cas échéant, devrait se faire à l'extérieur de l'enceinte clôturée.
- Il faudrait prévoir un droit de stationnement/d'entrée.

Table 3

- L'enceinte clôturée devrait englober une plus grande partie du site.

- Le cas échéant, il conviendrait d'installer les toilettes dans le parc de stationnement.
- La partie des badlands située au sud de la zone principale pourrait être ouverte aux interactions avec le public.

Table 4

- L'installation de terrasses d'observation serait avantageuse.
- La conservation de l'environnement naturel doit être la priorité absolue.
- Les ajouts suivants peuvent être envisagés : une terrasse d'observation, une zone contrôlée ouverte aux visiteurs, une clôture continue et un plan de gestion de la circulation (avec navette desservant le site).

Table 5

- Il faudrait envisager de fermer la route de l'aube à la tombée de la nuit.
- Les infractions aux règles de stationnement devraient être punies d'une amende (montant suggéré de 400 \$).
- Le parc de stationnement devrait se trouver à l'extérieur du site. Un droit de stationnement devrait être demandé (montant suggéré de 20 \$ par véhicule) avec la possibilité d'emprunter une navette pour accéder au site et en repartir. Les recettes pourraient être reversées à la Bruce Trail Conservancy ou à d'autres organismes de bienfaisance à l'échelon local.

Table 6

- La clôture devrait rester en place.
- Le stationnement devrait être payant et des règles de stationnement/arrêt des véhicules devraient être appliquées.
- L'environnement naturel doit être au cœur des préoccupations et passer avant l'enjeu touristique.

6. Discours de clôture

Les présentateurs ont indiqué les prochaines étapes du processus et donné les coordonnées utiles pour l'étude, avant de remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et leurs commentaires.

La séance a été levée à 21 h.

Ressources complémentaires

Résumé de la rencontre

- Présentation pour la première rencontre publique
- Résumé de la séance en petits groupes